



Loyers impayés et vente appartement occupé

Par **albou**, le **01/02/2009** à **13:35**

j'ai vendu le 30/12 un appartement qui m'avait été donné en donation partage par ma mère en 94. Le locataire (toujours dans les lieux actuellement) n'avait pas réglé les loyers pour une somme de 3.000 euros à ma mère qui depuis est décédée (Aout 2008) elle avait avant sa mort fait une injonction de payer par huissier au locataire et aux deux cautions sans résultat. Pour ma part il me doit septembre et décembre. j'ai appelé l'huissier qui avait diligenté la procédure et il m'indique que je dois prendre un avocat pour récupérer la dette. N'y a t'il pas un autre moyen - j'ai essayé plusieurs arrangements avec le locataire sans résultat. Pourriez vous m'indiquer la marche à suivre. Merci